

Professionaliser la pratique de l'accompagnement VAE

RS6899 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315m, 332t, 333
Formacode(s)	44591, 44569
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/11/2024
Date d'échéance	28/11/2029

Certificateur(s)

STEPHANE VAITI · SIRET : 53515120300028

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
LES CONSULTANTS ASSOCIES SAS	93100891600013	Former et organiser l'évaluation
SIPCA	37910926700060	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'objectif de cette certification consiste à attester de compétences complémentaires permettant à des professionnels d'accompagner des publics dans une démarche de validation des acquis de l'expérience.

La VAE offre aux individus la possibilité d'évoluer dans leur parcours professionnel. Certains peuvent changer de métier tandis que d'autres progressent vers des postes plus élevés en interne grâce à la reconnaissance de leurs compétences acquises. De plus, elle constitue un moyen d'accès à la formation professionnelle continue, permettant aux professionnels de se former tout en travaillant, ce qui encourage l'apprentissage tout au long de la vie et renforce leur employabilité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Positionner son intervention et son expertise d'accompagnement (visée généraliste, sectorielle, métier...) dans le cadre institutionnel, réglementaire et déontologique de la VAE, en s'appuyant sur les outils de gestion institutionnels disponibles, en coordination et en concertation avec les autres parties prenantes au dispositif, afin de proposer un accompagnement conforme.

Mener les différents entretiens en situation d'accompagnement VAE, en individuel ou collectif, dans le respect des règles éthiques et déontologiques applicables en combinant les postures, méthodes et techniques de communication pertinentes (écoute active, reformulations, techniques de questionnement...), selon la phase de l'accompagnement (recevabilité, vérification de la validation des acquis...), le profil et l'état des candidats (stress, difficultés d'expression, timidité, situation de handicap...), afin de leur permettre de se sentir en confiance et maintenir leur engagement, tout au long de l'accompagnement.

Accompagner le candidat dans l'analyse du référentiel de compétences visé (diplôme, titre ou certificat de qualification) au regard de sa propre situation (expériences professionnelles, parcours, profil, situation de handicap) en le guidant dans l'identification de ses acquis en lien avec la certification et en procédant à l'évaluation des éventuels écarts de connaissances, compétences techniques et savoir-être requis, afin de lui proposer des solutions réalistes (actes formatifs complémentaires, immersions, certification partielle...) et un plan personnalisé pour

concrétiser et mettre en œuvre son projet.

Conseiller le candidat à la VAE dans la rédaction de son dossier de validation des acquis de l'expérience en lui recommandant une méthodologie pertinente de présentation et de description de ses activités, expériences, compétences et aptitudes, et en le guidant dans l'organisation générale de son dossier, selon le référentiel visé, afin de lui permettre de répondre aux exigences du certificateur, tant sur le fond que sur la forme.

Préparer le candidat au passage devant le jury VAE, en l'accompagnant dans la démonstration, à l'oral, de l'adéquation entre les acquis issus de son expérience et la certification visée (présentation synthétique, valorisation des corrélations entre les compétences visées et acquises, techniques de prise de parole en public...) en adaptant les moyens et modalités à son profil (sessions d'entraînement, jeux de rôle, simulations, sessions collectives, individuelles, présentielles, distancielles...), afin de lui permettre de légitimer sa démarche et en renforcer la crédibilité auprès du jury.

Réaliser les démarches administratives sur le portail numérique France VAE, en adaptant ses pratiques aux évolutions du dispositif et en communiquant avec les certificateurs et autres parties prenantes dans les formes et délais requis, afin de se conformer aux exigences du dispositif.

Mettre en place un protocole qualité applicable à la totalité de l'accompagnement VAE proposé et intégrant, a minima, les exigences de la certification Qualiopi (veille réglementaire, technologique..., système de recueil des appréciations, évaluation des compétences des différents intervenants, information du public, évaluation des résultats, communication avec les autres parties prenantes...) en y associant des indicateurs pertinents, afin de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Loi n° 2022-1598 du 21 décembre 2022 portant réforme de la procédure de VAE et articles du Code du Travail correspondants.

Décret n° 2023-1275 du 27 décembre 2023 relatif à la Validation des Acquis de l'Expérience.

Décrets de 2007 et 2008 relatifs à la formation professionnelle des fonctionnaires de l'État (fonction hospitalière, fonction publique territoriale...).

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être un professionnel de l'accompagnement en exercice (psychologue du travail, conseiller en insertion ou évolution professionnelle, consultant en accompagnement professionnel, gestionnaire de carrière, conseiller en bilan de compétences, coach, formateur, gestionnaire RH).

Ou justifier d'une expérience minimum d'un an en qualité de psychologue du travail, conseiller en insertion ou évolution professionnelle, consultant en accompagnement professionnel, gestionnaire de carrière, conseiller en bilan de compétences, coach, formateur, gestionnaire RH.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

1 membre de l'équipe pédagogique, qui n'a pas participé à la formation des candidats

1 consultant VAE ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle et externe à l'organisme de formation

Base légale

Date de décision	28/11/2024
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/11/2029
Date de dernière délivrance possible	27/05/2030

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	2
Régions couvertes	1
Prix indicatif	1 650 € – 3 050 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	50
Parcours menés à terme	41
Taux d'achèvement	82 %
Période	05/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	64
Montant total engagé	111 227 €
Coût moyen par dossier	1 738 €
Durée moyenne	24 h
Période	03/2025 – 08/2026
France compétences	90 %
Reste à charge titulaire	8 %
France Travail	2 %
OPCO	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.